

Barème des droits pour le recouvrement des coûts
Droits fondés sur une formule de calcul et droits
fixes 2025-2026 de la CCSN

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Date d'entrée en vigueur : 1 avril 2025

Pour satisfaire aux exigences de la Loi sur les frais de service (LFS), les droits fixes feront l'objet de modifications et augmenteront chaque année, à compter du 1er avril 2021, d'un montant prédéterminé en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Barème des droits pour le recouvrement des coûts et des droits fondés sur une formule de calcul et droits fixes 2024-2025 de la CCSN

© Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) 2025

No de cat. CC171-35F-PDF

ISSN 2562-4954

La reproduction d'extraits de ce document à des fins personnelles est autorisée à condition que la source soit indiquée en entier. Toutefois, sa reproduction en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention préalable d'une autorisation écrite de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Also published in English as Canadian Nuclear Safety Commission Cost Recovery Fees Schedule - Formula and Fixed Fees for 2025-26

Pour obtenir de **plus amples renseignements au sujet du barème des droits** de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, prière de communiquer avec la :

Direction des finances et de l'administration
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
Case postale 1046, Succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Téléphone : 1 888 229-2672

Télécopieur : 613-995-5086

Courriel : receivables-recevables@cnscccsn.gc.ca

Disponibilité du document

Les personnes intéressées peuvent consulter le document sur le [site Web](#) de la CCSN ou l'obtenir, en français ou en anglais, en communiquant avec la :

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
CANADA

Téléphone : 613-995-5894 or 1-800-668-5284 (au Canada seulement)

Télécopieur : 613-995-5086

Courriel : cnscccsn@canada.ca

Site Web : nuclearsafety.gc.ca/tra/

Facebook : facebook.com/Commissioncanadiennedesuretenucleaire/

YouTube : youtube.com/GCSN-GNSC

Twitter : [@GNSC_GCSN](https://twitter.com/GNSC_GCSN)

LinkedIn : linkedin.com/company/cnsc-ccsn

Historique de publication

Avril 2024

CONTENU

1. Introduction
2. Les droits fondés sur une formule de calcul
3. Les droits fixes, pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires

1. INTRODUCTION

Le barème des droits figurant dans le présent document a été établi suivant le projet de *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN)*.

Ce barème des droits tient compte des caractéristiques des différents genres de permis délivrés, des règlements auxquels ils sont assujettis et de l'ensemble des activités de réglementation que la CCSN doit leur consacrer. Le processus présidant à l'établissement et à l'instauration du nouveau barème des droits de la CCSN vise principalement à faire en sorte que les droits exigés soient directement liés au coût des activités de réglementation associées à la délivrance et au maintien des permis et des homologations, accréditations et attestations, et à ce que le coût de ces activités soit recouvré dans sa totalité.

Cette section fait mention des droits fondés sur une formule de calcul et pour les droits fixes.

2. LES DROITS FONDÉS SUR UNE FORMULE DE CALCUL

Au nombre des autres permis, figurent les permis visant :

- Une installation nucléaire ou de l'équipement réglementé de catégorie II;
- Un service de dosimétrie;
- Des substances nucléaires ou des appareils à rayonnement (sauf englober les permis visant des activités liées aux déchets nucléaires).

La CCSN calcule les droits pour les autres permis en se fondant, pour chaque genre de permis, sur une norme (heures de base) établie pour l'ensemble des permis de même genre. La formule de calcul intègre des heures variables à ces heures de base, et la somme ainsi obtenue, multipliée par le taux horaire et par le coefficient de conformité, permet d'établir les droits à percevoir pour chaque permis.

$\text{Droits} = [\text{heures de base} + (\text{heures variables par unité} \times \text{nombre d'unités})] \times \text{taux horaire} \times \text{coefficient de conformité}$
--

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Installations nucléaires de catégorie II et équipement réglementé de catégorie II**Taux horaire = 311 \$****Coefficient de conformité = 1****1. ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE OU ÉLECTROSTATIQUE EXPÉRIMENTAL****(a) Construction**

Type d'utilisation =	Accélérateur linéaire ou électrostatique expérimental 518	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	60.00	10.50

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	18 660.00 \$	3 265.50 \$
Maximum =	18 660.00 \$	3 265.50 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Exploitation

Type d'utilisation =	Accélérateur linéaire ou électrostatique expérimental (mise en service et exploitation) 519		Accélérateur linéaire ou électrostatique expérimental avec entretien (mise en service et exploitation) 619	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	100.00	49.00	115.00	64.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	31 100.00 \$	15 239.00 \$	35 765.00 \$	19 904.00 \$
Maximum =	31 100.00 \$	15 239.00 \$	35 765.00 \$	19 904.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(c) Déclassement

Type d'utilisation =	Accélérateur linéaire ou électrostatique expérimental 520	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	45.00	

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	13 995.00 \$
Maximum =	13 995.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

2. CYCLOTRON**(a) Construction**

Type d'utilisation =	Cyclotron 515	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	70.00	11.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	21 770.00 \$	3 421.00 \$
Maximum =	21 770.00 \$	3 421.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2025-2026

2. CYCLOTRON

(b) Exploitation

Type d'utilisation =	Cyclotron (mise en service et exploitation) 516		Cyclotron avec entretien (mise en service et exploitation) 616	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	130.00	51.00	145.00	66.00
Droits à payer en 2025-2026				
Minimum =	40 430.00 \$	15 861.00 \$	45 095.00 \$	20 526.00 \$
Maximum =	40 430.00 \$	15 861.00 \$	45 095.00 \$	20 526.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(c) Déclassement

Type d'utilisation =	Cyclotron 517 Droits de demande initiale
Heures de base =	50.00
Droits à payer en 2025-2026	
Minimum =	15 550.00 \$
Maximum =	15 550.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

3. ACCÉLÉRATEUR

Générateur de neutrons – accélérateurs pour diagraphie géophysique (mise en service et exploitation) 504			Générateur de neutrons – applications industriels (mise en service et exploitation) 507		Générateur de neutrons – applications industriels (déclassement) 508
Type d'utilisation =	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale
Heures de base =	6.00	4.70	30.00	32.45	18.00
Heures par emplacement =	4.00	7.10	2.00	1.75	
Droits à payer en 2025-2026					
Minimum =	3 110.00 \$	3 669.80 \$	9 952.00 \$	10 636.20 \$	5 598.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité	5 598.00 \$

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels – construction = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels – déclassement = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Autres les droits = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

4. ACCÉLÉRATEURS À DES FINS MÉDICALES**(a) Construction**

Type d'utilisation =	Accélérateurs à des fins médicales 521	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	40.00	11.55
Heures par pièce blindée =	3.00	

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	13 373.00 \$	3 592.05 \$
Maximum =	illimité	3 592.05 \$

Droits annuels = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits de demande initiale = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Exploitation

Type d'utilisation =	Accélérateurs à des fins médicales (mise en service et exploitation) 522		Permis global pour accélérateurs à des fins médicales avec entretien (mise en service et exploitation) 524		Permis global pour accélérateurs à des fins médicales (mise en service et exploitation) 525	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	81.00	32.00	25.00	134.00	8.00	88.00
Heures par pièce blindée =	6.00	6.00	1.00	7.00	1.00	6.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	27 057.00 \$	11 818.00 \$	8 086.00 \$	43 851.00 \$	2 799.00 \$	29 234.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

Type d'utilisation =	Permis global pour accélérateurs à des fins médicales et curiethérapie manuelle avec entretien (mise en service et exploitation) 526		Permis global pour accélérateurs à des fins médicales et curiethérapie manuelle (mise en service et exploitation) 527	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	37.00	147.00	20.00	101.00
Heures par pièce blindée =	1.00	7.00	1.00	6.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	11 818.00 \$	47 894.00 \$	6 531.00 \$	33 277.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

Type d'utilisation =	Permis global pour accélérateurs à des fins médicales avec entretien (mise en service, exploitation et déclassement) 624		Permis global pour accélérateurs à des fins médicales (mise en service, exploitation et déclassement) 625		Permis global pour accélérateurs à des fins médicales et curiethérapie manuelle avec entretien (mise en service, exploitation et déclassement) 626	
	Mise en service, exploitation & déclassement		Mise en service, exploitation & déclassement		Mise en service, exploitation & déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	39	142	22	96	51	155
Heures par pièce blindée =	1.00	9.00	1.00	8.00	1.00	9.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	12 440.00 \$	46 961.00 \$	7 153.00 \$	32 344.00 \$	16 172.00 \$	51 004.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

4. ACCÉLÉRATEURS À DES FINS MÉDICALES**(b) Exploitation**

**Permis global pour
accélérateurs à des fins
médicales et curiethérapie
manuelle
(mise en service, exploitation et
déclassement)**

Type d'utilisation = 627

	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
--	-------------------------------	-----------------------------

Heures de base =	34	109
Heures par pièce blindée =	1.00	8.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	10 885.00 \$	36 387.00 \$
Maximum =	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

(c) Déclassement

**Accélérateurs à des fins
médicales**

Type d'utilisation = 523

Droits de demande initiale

Heures de base = 30.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	9 330.00 \$
Maximum =	9 330.00 \$

Droits = [heures de base × taux horaire × coefficient de conformité]

5. IRRADIATEUR DE TYPE PISCINE**(a) Construction**

Irradiateur de type piscine

Type d'utilisation = 537

	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
--	-------------------------------	-----------------------------

Heures de base =	70.00	10.00
------------------	-------	-------

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	21 770.00 \$	3 110.00 \$
Maximum =	21 770.00 \$	3 110.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Exploitation

**Irradiateur de type piscine
(mise en service et exploitation)**

Type d'utilisation = 538

	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
--	-------------------------------	-----------------------------

Heures de base =	92.00	29.70
------------------	-------	-------

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	28 612.00 \$	9 236.70 \$
Maximum =	28 612.00 \$	9 236.70 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

**Irradiateur de type piscine avec
entretien
(mise en service et exploitation)**

638

Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
----------------------------------	-----------------------------

107.00	42.00
--------	-------

33 277.00 \$	13 062.00 \$
33 277.00 \$	13 062.00 \$

(c) Déclassement

Irradiateur de type piscine

Type d'utilisation = 539

Droits de demande initiale

Heures de base = 120.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	37 320.00 \$
Maximum =	37 320.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

6. IRRADIATEUR POUR ÉTALONNAGE**(a) Construction**

Type d'utilisation =	Irradiateur pour étalonnage 531	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis

Heures de base = 30.00 10.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum = 9 330.00 \$ 3 110.00 \$
Maximum = 9 330.00 \$ 3 110.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Exploitation

Type d'utilisation =	Irradiateur pour étalonnage (mise en service et exploitation) 532	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis

Heures de base = 67.00 48.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum = 20 837.00 \$ 14 928.00 \$
Maximum = 20 837.00 \$ 14 928.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(c) Déclassement

Type d'utilisation =	Irradiateur pour étalonnage 533	
	Droits de demande initiale	

Heures de base = 23.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum = 7 153.00 \$
Maximum = 7 153.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

7. AUTRE TYPES D'IRRADIATEUR**(a) Construction**

Type d'utilisation =	Autre types d'irradiateur 534	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis

Heures de base = 30.00 12.10

Droits à payer en 2025-2026

Minimum = 9 330.00 \$ 3 763.10 \$
Maximum = 9 330.00 \$ 3 763.10 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Exploitation

Type d'utilisation =	Autre types d'irradiateur (mise en service et exploitation) 535		Autre types d'irradiateur avec entretien (mise en service et exploitation) 635	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis

Heures de base = 63.00 48.00 78.00 69.30

Droits à payer en 2025-2026

Minimum = 19 593.00 \$ 14 928.00 \$ 24 258.00 \$ 21 552.30 \$
Maximum = 19 593.00 \$ 14 928.00 \$ 24 258.00 \$ 21 552.30 \$

Droits = [heures de base × taux horaire × coefficient de conformité]

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2025-2026

7. AUTRE TYPES D'IRRADIATEUR

(c) Déclassement

Type d'utilisation =	Autre types d'irradiateur
	536
	Droits de demande initiale

Heures de base = 24.00

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	7 464.00 \$
Maximum =	7 464.00 \$

$$\text{Droits} = [\text{heures de base} \times \text{taux horaire} \times \text{coefficient de conformité}]$$

8. APPAREIL DE TÉLÉTHÉRAPIE À SOURCE RADIOACTIVE

(a) Construction

Appareil de téléthérapie à source radioactive	
Type d'utilisation =	541; 560
Droits de demande initiale	Droits annuels de permis

Heures de base =	39.00	10.00
Heures par pièce blindée =	3.00	

**Appareil de téléthérapie à source
radioactive - vétérinaire**
544

Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
-------------------------------	-----------------------------

40.00	10.00
3.00	

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	13 062.00 \$	3 110.00 \$	13 373.00 \$	3 110.00 \$
Maximum =	illimité	3 110.00 \$	illimité	3 110.00 \$

$$\text{Droits annuels} = \text{heures de base} \times \text{taux horaire} \times \text{coefficient de conformité}$$
$$\text{Droits de demande initiale} = [\text{heures de base} + (\text{heures variables par pièce blindée} \times \text{nombre de pièces blindées})] \times \text{taux horaire} \times \text{coefficient de conformité}$$

(b) Exploitation

Appareil de téléthérapie à source radioactive (mise en service et exploitation)	
Type d'utilisation =	542; 561
Droits de demande initiale	Droits annuels de permis

Heures de base =	81.00	33.00
Heures par pièce blindée =	6.00	6.00

**Appareil de téléthérapie à source
radioactive - vétérinaire
(mise en service et exploitation)**

Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
----------------------------------	-----------------------------

81.00	35.20
6.00	6.60

**Appareil de téléthérapie à
source radioactive - vétérinaire
avec entretien
(mise en service et exploitation)**

Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
----------------------------------	-----------------------------

96.00	51.70
6.00	6.60

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	27 057.00 \$	12 129.00 \$	27 057.00 \$	12 999.80 \$	31 722.00 \$	18 131.30 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits de demande initiale = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

**Appareil de téléthérapie à
source radioactive -
déclassement**

Type d'utilisation = 543; 562

Heures de base = 30.00
Heures par pièce blindée =

Droits à payer en 2025-2026

Minimum =	9 330.00 \$
Maximum =	9 330.00 \$

$$\text{Droits} = [\text{heures de base} + (\text{heures variables par pièce blindée} \times \text{nombre de pièces blindées})] \times \text{taux horaire} \times \text{coefficient de conformité}$$

9. APPAREIL DE CURIETHÉRAPIE - PROJECTEUR DE SOURCE TÉLÉCOMMANDÉ, DÉBIT DE DOSE FAIBLE ET ÉLEVÉ**(a) Construction****Appareil de curiethérapie -
projecteur de source
télécommandé, débit de dose
faible et élevé****Type d'utilisation = 551; 554**Droits de
demande initiale Droits annuels
de permisHeures de base = 23.00 10.50
Heures par pièce blindée = 3.00**Droits à payer en 2025-2026**Minimum = 8 086.00 \$ 3 265.50 \$
Maximum = illimité 3 265.50 \$

Droits annuels – construction = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Autres droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Exploitation**Appareil de curiethérapie -
projecteur de source
télécommandé, débit de dose
faible et élevé
(mise en service et exploitation)****Type d'utilisation = 552; 555**Droits de
demande initiale Droits annuels
de permisHeures de base = 51.00 32.00
Heures par pièce blindée = 6.00 6.00**Droits à payer en 2025-2026**Minimum = 17 727.00 \$ 11 818.00 \$
Maximum = illimité illimité

Autres droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

10. APPAREIL DE CURIETHÉRAPIE – TOUT PROJECTEUR DE SOURCE TÉLÉCOMMANDÉ AUTRE QU'À DÉBIT DE DOSE FAIBLE ET ÉLEVÉ**Type d'utilisation = 558**Droits de
demande initiale Droits annuels
de permis

Heures de base = 12.00 11.00

Droits à payer en 2025-2026Minimum = 3 732.00 \$ 3 421.00 \$
Maximum = 3 732.00 \$ 3 421.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

11. ENTRETIEN – ÉQUIPEMENT RÉGLEMENTÉ DE CATÉGORIE II**Services des appareils
réglementé de catégorie II
Type d'utilisation = 565; 566**Droits de
demande initiale Droits annuels
de permisHeures de base = 30.00 52.80
Heures par type d'équipement réglementé
de catégorie II = 1.00 1.10**Mise au point et essais des appareils
réglementés de catégorie II
567**Droits de
demande
initiale Droits annuels
de permis81.00 45.10
6.00 1.10**Mise au point, essais et service
des appareils réglementés de
catégorie II
667**Droits de
demande
initiale Droits annuels
de permis100.00 77.00
6.00 1.10**Droits à payer en 2025-2026**Minimum = 9 641.00 \$ 16 762.90 \$ 27 057.00 \$ 14 368.20 \$ 32 966.00 \$ 24 289.10 \$
Maximum = illimité illimité illimité illimité illimité illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par type d'équipement de catégorie II × nombre de types d'équipement de catégorie II)] × taux horaire × coefficient de conformité

Services de dosimétrie**Taux horaire = 311 \$****Coefficient de conformité = 1****12. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE – SOURCES DE RAYONNEMENT EXTERNES**

(Type d'utilisation 591)

Droits de demande initiale

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Droits annuels de permis

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Heures de base =	45.00	13 995.00 \$
Total minimum =	45.00	13 995.00 \$
Total maximum =	45.00	13 995.00 \$

86.90	27 025.90 \$
86.90	27 025.90 \$
86.90	27 025.90 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

13. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE – SOURCE DE RAYONNEMENT INTERNES

(Type d'utilisation 592)

Droits de demande initiale

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Droits annuels de permis

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Heures de base =	45.00	13 995.00 \$
Total minimum =	45.00	13 995.00 \$
Total maximum =	45.00	13 995.00 \$

86.90	27 025.90 \$
86.90	27 025.90 \$
86.90	27 025.90 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

14. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE – PRODUITS DE FILIATION DU RADON

(Type d'utilisation 593)

Droits de demande initiale

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Droits annuels de permis

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Heures de base =	45.00	13 995.00 \$
Total minimum =	45.00	13 995.00 \$
Total maximum =	45.00	13 995.00 \$

86.90	27 025.90 \$
86.90	27 025.90 \$
86.90	27 025.90 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

15. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE – PERMIS GLOBAL

(Type d'utilisation 594)

Droits de demande initiale

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Droits annuels de permis

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Heures de base =	52.50	16 327.50 \$
Total Minimum =	52.50	16 327.50 \$
Total Maximum =	52.50	16 327.50 \$

158.00	49 138.00 \$
158.00	49 138.00 \$
158.00	49 138.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

16. SERVICES INTERNES DE DOSIMÉTRIE – SOURCES DE RAYONNEMENT EXTERNES

(Type d'utilisation 595)

Droits de demande initiale

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Droits annuels de permis

	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
--	--------	---------------------------------

Heures de base =	45.00	13 995.00 \$
Total minimum =	45.00	13 995.00 \$
Total maximum =	45.00	13 995.00 \$

79.00	24 569.00 \$
79.00	24 569.00 \$
79.00	24 569.00 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2025-2026

17. SERVICES INTERNES DE DOSIMÉTRIE – SOURCES DE RAYONNEMENT INTERNES				
(Type d'utilisation 596)	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	45.00	13 995.00 \$	31.70	9 858.70 \$
Total minimum =	45.00	13 995.00 \$	31.70	9 858.70 \$
Total maximum =	45.00	13 995.00 \$	31.70	9 858.70 \$
Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité				

18. SERVICES INTERNES DE DOSIMÉTRIE – PRODUITS DE FILIATION DU RADON				
(Type d'utilisation 597)	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	45.00	13 995.00 \$	79.00	24 569.00 \$
Total minimum =	45.00	13 995.00 \$	79.00	24 569.00 \$
Total maximum =	45.00	13 995.00 \$	79.00	24 569.00 \$
Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité				

19. SERVICES INTERNES DE DOSIMÉTRIE – PERMIS GLOBAL				
(Type d'utilisation 598)	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	52.50	16 327.50 \$	173.80	54 051.80 \$
Total Minimum =	52.50	16 327.50 \$	173.80	54 051.80 \$
Total Maximum =	52.50	16 327.50 \$	173.80	54 051.80 \$
Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité				

Substances nucléaires et appareils à rayonnement**Taux horaire = 311 \$****Coefficient de conformité = 1****20. UTILISATION CONSOLIDÉES DE SUBSTANCES NUCLÉAIRES**

(Type d'utilisation = 815)

Droits de demande initiale

Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	24.75
Heures pour chacun des 9 premiers laboratoires =	2.00
Heures pour le 10e laboratoire et pour chacun des laboratoires suivants, jusqu'au 39e =	0.70
Heures pour chacun des laboratoires, du 40e au 79e =	0.20
Heures pour le 80e laboratoire, et pour chacun des laboratoires suivants =	0.20
Minimum =	26.75
Maximum =	illimité

Droits de demandes en 2025-2026
7 697.25 \$
622.00 \$
217.70 \$
62.20 \$
62.20 \$
8 319.25 \$
illimité

Droits annuels de permis

Heures	Droits de demandes en 2025-2026
20.90	6 499.90 \$
0.55	171.05 \$
1.40	435.40 \$
2.75	855.25 \$
3.60	1 119.60 \$
21.45	6 670.95 \$
illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par laboratoire × nombre de laboratoires)] × taux horaire × coefficient de conformité

21. JAUGES**(a) Jauges fixes**

(Type d'utilisation 814)

Droits de demande initiale

Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	10.00
Heures par emplacement =	3.30
Heures pour chacun des 39 premiers appareils =	
Heures pour le 40e appareil, et pour chacun des appareils suivants =	
Minimum =	13.30
Maximum =	30.00

Droits de demandes en 2025-2026
3 110.00 \$
1 026.30 \$
4 136.30 \$
9 330.00 \$

Droits annuels de permis

Heures	Droits de demandes en 2025-2026
9.15	2 845.65 \$
1.05	326.55 \$
0.85	264.35 \$
1.30	404.30 \$
11.05	3 436.55 \$
132.34	41 157.74 \$

Droits de demandes = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements) + (heures variables par appareil × nombre d'appareils)] × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Jauges portatives

(Type d'utilisation 811)

Droits de demande initiale

Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	7.00
Heures par emplacement =	
Heures pour chacun des 36 premiers appareils =	
Heures pour le 37e appareil et pour chacun des appareils suivants =	
Minimum =	7.00
Maximum =	7.00

Droits de demandes en 2025-2026
2 177.00 \$
2 177.00 \$
2 177.00 \$

Droits annuels de permis

Heures	Droits de demandes en 2025-2026
6.90	2 145.90 \$
1.80	559.80 \$
2.55	793.05 \$
0.85	264.35 \$
11.25	3 498.75 \$
123.38	38 371.18 \$

Droits de demandes = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements) + (heures variables par appareil × nombre d'appareils)] × taux horaire × coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2025-2026

22. GAMMAGRAPHIE INDUSTRIELLE				
(Type d'utilisation 812)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	14.30	4 447.30 \$	36.95	11 491.45 \$
Heures par fabricant =	5.00	1 555.00 \$		
Heures par emplacement =			1.40	435.40 \$
Heures pour chacun des 16 premiers appareils =			0.75	233.25 \$
Heures pour le 17e appareil et pour les appareils suivants =			2.40	746.40 \$
Heures par pièce blindée =	5.00	1 555.00 \$		
Minimum =	19.30	6 002.30 \$	39.10	12 160.10 \$
Maximum =	illimité	illimité	233.69	72 677.59 \$
Droits de demandes = [heures de base + (heures variables par fabricant d'appareils × nombre de fabricants) + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité				
Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements) + (heures variables par appareil × nombre d'appareils)] × taux horaire × coefficient de conformité				

23. MÉDECINE NUCLÉAIRE ET ÉTUDES SUR LES HUMAINS**(a)****Médecine nucléaire diagnostique et thérapeutique**

(Type d'utilisation 802)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	20.00	6 220.00 \$	24.00	7 464.00 \$
Heures par emplacement =	2.00	622.00 \$	14.00	4 354.00 \$
Minimum =	22.00	6 842.00 \$	38.00	11 818.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Médecine nucléaire diagnostique et thérapeutique et recherche sur les humains

(Type d'utilisation 803)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	25.00	7 775.00 \$	25.00	7 775.00 \$
Heures par emplacement =	2.00	622.00 \$	14.00	4 354.00 \$
Minimum =	27.00	8 397.00 \$	39.00	12 129.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Médecine nucléaire diagnostique

(Type d'utilisation 862)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	11.40	3 545.40 \$	14.70	4 571.70 \$
Heures par emplacement =	3.00	933.00 \$	13.95	4 338.45 \$
Minimum =	14.40	4 478.40 \$	28.65	8 910.15 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Médecine nucléaire thérapeutique

(Type d'utilisation 872)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	9.80	3 047.80 \$	7.45	2 316.95 \$
Heures par emplacement =	2.00	622.00 \$	7.15	2 223.65 \$
Minimum =	11.80	3 669.80 \$	14.60	4 540.60 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

(c) Études sur les humains

(Type d'utilisation 875)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	10.70	3 327.70 \$	7.50	2 332.50 \$
Heures par emplacement =			7.50	2 332.50 \$
Minimum =	10.70	3 327.70 \$	15.00	4 665.00 \$
Maximum =	10.70	3 327.70 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2025-2026

24. EXPLORATION ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

(a) Diagraphie - sources scellées

(Type d'utilisation 816)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	17.30	5 380.30 \$	8.45	2 627.95 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 244.00 \$	14.75	4 587.25 \$
Minimum =	21.30	6 624.30 \$	23.20	7 215.20 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Exploration et exploitation pétrolière - autres

Localisateur des zones souterraines, études avec un traceur souterrain, études avec un traceur

(Types d'utilisation 806)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	16.60	5 162.60 \$	12.00	3 732.00 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 244.00 \$	11.25	3 498.75 \$
Minimum =	20.60	6 406.60 \$	23.25	7 230.75 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

(Types d'utilisation 844 / 846 / 858)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	16.60	5 162.60 \$	11.80	3 669.80 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 244.00 \$	11.22	3 489.42 \$
Minimum =	20.60	6 406.60 \$	23.02	7 159.22 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

(c) Marquage de tuyaux de sondage

(Type d'utilisation 868)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	5.30	1 648.30 \$	2.40	746.40 \$
Heures par emplacement =			3.00	933.00 \$
Minimum =	5.30	1 648.30 \$	5.40	1 679.40 \$
Maximum =	5.30	1 648.30 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

25. ENTRETIEN, INSTALLATION ET DÉCLASSEMENT DE DISPOSITIFS

(a) Entretien de base - jauges portatives ou jauges fixes (l'une ou l'autre)

(Type d'utilisation 822)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	14.60	4 540.60 \$	22.75	7 075.25 \$
Heures par fabricant =			0.45	139.95 \$
Minimum =	14.60	4 540.60 \$	23.20	7 215.20 \$
Maximum =	14.60	4 540.60 \$	45.00	13 995.00 \$

Droits de demande = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par fabricant d'appareils × nombre de fabricants)] × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Entretien complexe - appareils de gammagraphie industrielle ou de combinaisons de jauges portatives, de jauges fixes, ou d'appareils de gammagraphie industrielle

(Type d'utilisation 823)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	16.10	5 007.10 \$	28.35	8 816.85 \$
Heures par fabricant =			1.10	342.10 \$
Minimum =	16.10	5 007.10 \$	29.45	9 158.95 \$
Maximum =	16.10	5 007.10 \$	46.25	14 383.75 \$

Droits de demande = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par fabricant d'appareils × nombre de fabricants)] × taux horaire × coefficient de conformité

26. SUBSTANCES NUCLÉAIRES NON SCELLÉES**(a) Études de laboratoire**

(Type d'utilisation 813)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	11.60	3 607.60 \$	7.15	2 223.65 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 244.00 \$	1.55	482.05 \$
Heures pour chacun des 2 premiers laboratoires =			2.45	761.95 \$
Heures pour chacun des laboratoires additionnels (pour le troisième, et les suivants) =			4.75	1 477.25 \$
Minimum =	15.60	4 851.60 \$	11.15	3 467.65 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits de demande = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements) + (heures variables par laboratoire × nombre de laboratoires)] × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Transformation – quantité n'excédant pas 10 GBq

(Type d'utilisation 863)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	9.00	2 799.00 \$	39.50	12 284.50 \$
Minimum =	9.00	2 799.00 \$	39.50	12 284.50 \$
Maximum =	9.00	2 799.00 \$	39.50	12 284.50 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(c) Transformation - quantité supérieure à 10 GBq

(Type d'utilisation 847)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	21.20	6 593.20 \$	70.40	21 894.40 \$
Minimum =	21.20	6 593.20 \$	70.40	21 894.40 \$
Maximum =	21.20	6 593.20 \$	70.40	21 894.40 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(d) Réparation de composantes contenant des composés radioactifs lumineux

(Type d'utilisation 885)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	5.00	1 555.00 \$	5.50	1 710.50 \$
Minimum =	5.00	1 555.00 \$	5.50	1 710.50 \$
Maximum =	5.00	1 555.00 \$	5.50	1 710.50 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(e) Médecine vétérinaire nucléaire

(Type d'utilisation 915)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	9.00	2 799.00 \$	7.70	2 394.70 \$
Heures par site =	2.00	622.00 \$	7.04	2 189.44 \$
Minimum =	11.00	3 421.00 \$	14.74	4 584.14 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

26. SUBSTANCES NUCLÉAIRES NON SCELLÉES**(f) Fabrication de substances nucléaires**

(Type d'utilisation 851)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	30.00	9 330.00 \$	20.50	6 375.50 \$
Minimum =	30.00	9 330.00 \$	20.50	6 375.50 \$
Maximum =	30.00	9 330.00 \$	20.50	6 375.50 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

27. SOURCES SCELLÉES ET APPAREILS À RAYONNEMENT**(a) Risque faible****Utilisation de substances nucléaires**

Jauge à rétrodiffusion bêta, détection du point de rosée, affichages ou composants comportant des composés radiolumineux, détection par capture électronique, tests sur des composants électroniques, industrie - activité maximale de 100 MBq, avertisseurs lumineux, compteur à scintillation liquide, imagerie à basse fréquence, radioluminescence, inspection à distance de lames, sources-étalons radioactives détection et élimination d'électricité statique, détection de fumée, protection contre les surtensions, Enseignement - intensité maximale des sources scellées : 50 MBq, analyse par fluorescence X

(Types d'utilisation 801 / 880 / 881 / 884 / 886 / 888 / 895 / 896 / 897 / 898 / 899 / 900 / 901 / 902 / 903 / 904 / 907 / 919 / 940)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	2.35	730.85 \$	2.60	808.60 \$
Minimum =	2.35	730.85 \$	2.60	808.60 \$
Maximum =	2.35	730.85 \$	2.60	808.60 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Risque moyen**Enseignement et Démonstration**

(Types d'utilisation 808)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	2.75	855.25 \$	3.00	933.00 \$
Minimum =	2.75	855.25 \$	3.00	933.00 \$
Maximum =	2.75	855.25 \$	3.00	933.00 \$

Démonstration, enseignement - plus de 50 MBq, analyse minérale des os, recherche - activité maximale de la source scellée : 50 MBq

(Types d'utilisation 883 / 889 / 894 / 908)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	4.00	1 244.00 \$	2.81	873.91 \$
Minimum =	4.00	1 244.00 \$	2.81	873.91 \$
Maximum =	4.00	1 244.00 \$	2.81	873.91 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

28. DISTRIBUTION DE SUBSTANCES NUCLÉAIRES**(a) Livraison directe**

(Type d'utilisation 824)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	1.00	311.00 \$	5.30	1 648.30 \$
Minimum =	1.00	311.00 \$	5.30	1 648.30 \$
Maximum =	1.00	311.00 \$	5.30	1 648.30 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Inférieure à 740 MBq

(Type d'utilisation 825)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	10.30	3 203.30 \$	5.95	1 850.45 \$
Heures par emplacement =			5.01	1 558.11 \$
Minimum =	10.30	3 203.30 \$	10.96	3 408.56 \$
Maximum =	10.30	3 203.30 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2025-2026

28. DISTRIBUTION DE SUBSTANCES NUCLÉAIRES

(c)

Distribution

(Type d'utilisation 807)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	10.30	3 203.30 \$	13.75	4 276.25 \$
Heures par emplacement =			10.25	3 187.75 \$
Minimum =	10.30	3 203.30 \$	24.00	7 464.00 \$
Maximum =	10.30	3 203.30 \$	illimité	illimité

(c) Égale ou supérieure à 740 MBq

(Type d'utilisation 807 / 826)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	9.50	2 954.50 \$	13.55	4 214.05 \$
Heures par emplacement =			10.05	3 125.55 \$
Minimum =	9.50	2 954.50 \$	23.60	7 339.60 \$
Maximum =	9.50	2 954.50 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement × nombre d'emplacements)] × taux horaire × coefficient de conformité

29. SOURCE SCELLÉES - GROUPE II

(a) Fabrication d'appareils

(Type d'utilisation 864)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	16.80	5 224.80 \$	24.50	7 619.50 \$
Minimum =	16.80	5 224.80 \$	24.50	7 619.50 \$
Maximum =	16.80	5 224.80 \$	24.50	7 619.50 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(b) Étalonnage

(Type d'utilisation 879)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	13.75	4 276.25 \$	10.60	3 296.60 \$
Minimum =	13.75	4 276.25 \$	10.60	3 296.60 \$
Maximum =	13.75	4 276.25 \$	10.60	3 296.60 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

(c) Risque moyen

Activation neutronique, irradiation de type autobliné

Recherche - activité maximale de la source scellée : plus de 50 MBq

(Types d'utilisation 867 / 873 / 878)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	6.40	1 990.40 \$	8.25	2 565.75 \$
Minimum =	6.40	1 990.40 \$	8.25	2 565.75 \$
Maximum =	6.40	1 990.40 \$	8.25	2 565.75 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

30. CURIETHÉRAPIE MANUELLE

(Type d'utilisation 912)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2025-2026	Heures	Droits de demandes en 2025-2026
Heures de base =	24.50	7 619.50 \$	25.50	7 930.50 \$
Heures par salle de traitement =			1.00	311.00 \$
Minimum =	24.50	7 619.50 \$	26.50	8 241.50 \$
Maximum =	24.50	7 619.50 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par salle de traitement × nombre de salles de traitement)] × taux horaire × coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2025-2026

31. MISE AU POINT ET ESSAIS D'APPAREILS

(Type d'utilisation 817)

Droits de demande initiale
Droits de
demandes
en 2025-2026

Droits annuels de permis
Droits de
demandes
en 2025-2026

Heures de base =	17.10	5 318.10 \$
Minimum =	17.10	5 318.10 \$
Maximum =	17.10	5 318.10 \$

6.40	1 990.40 \$
6.40	1 990.40 \$
6.40	1 990.40 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

32. POSSESSION DE DEUTÉRIUM

(Type d'utilisation 916)

Droits de demande initiale
Droits de
demandes
en 2025-2026

Droits annuels de permis
Droits de
demandes
en 2025-2026

Heures de base =	5.10	1 586.10 \$
Minimum =	5.10	1 586.10 \$
Maximum =	5.10	1 586.10 \$

2.95	917.45 \$
2.95	917.45 \$
2.95	917.45 \$

Droits = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

33. Stockage

Stockage - à long terme (plus de 1 an)

Possession temporaire - aucune utilisation

(Type d'utilisation 906 / 918)

Droits annuels de permis
Droits de
demandes
en 2025-2026

Heures de base =	4.55	1 415.05 \$
Heures par appareil =	1.35	419.85 \$
Minimum =	5.90	1 834.90 \$
Maximum =	illimité	illimité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par appareil × nombre d'appareils)] × taux horaire × coefficient de conformité

3. LES DROITS FIXES, POUR LES HOMOLOGATIONS, ACCRÉDITATIONS ET ATTESTATIONS, AINSI QUE POUR LES PERMIS VISANT LE TRANSPORT DE MATIÈRES NUCLÉAIRES

Les droits pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires autres qu'un permis délivré en vertu d'un arrangement spécial, sont établis dans l'annexe 2 du projet de *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts* de la CCSN.

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Permis de transport	Taux horaire = 311 \$
----------------------------	------------------------------

GÉNÉRAL

Tous les permis de transport autres que les ententes spéciales et transports sous forme spéciale

Droits de demandes en 2025-2026 = 615.92 \$

RÉGLEMENT SUR L'EMBALLAGE ET LE TRANSPORT DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES (2015) NE PEUVENT ÊTRE RESPECTÉES
(AUPARAVANT CONNU SOUS LE NOM « D'ARRANGEMENT SPÉCIAL »).

Heures d'activités de réglementation directes = heures réelles de travail

Taux horaire = **311 \$**

Droits = nombre d'heures d'activités de réglementation directes × taux horaire + le coût des services professionnels ou spéciaux obtenus par la Commission en vertu d'un contrat

Certificats**CERTIFICAT D'OPÉRATEUR D'APPAREIL À RAYONNEMENT**

Droits de demandes en 2025-2026 = 1 231.81 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 1

Dispositifs de type 1 - dispositifs contenant plus de 1 QE et moins de 10 QE

Droits de demandes en 2025-2026 = 1 847.83 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL D'EXPOSITION - TYPE 2

Dispositif de type 2 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Analyse minérale des os, détection du point de rosée, essais de composantes électroniques, jauges de carburant des avions, imagerie à basse énergie, compteur à scintillation liquide, radioluminescence, détection et élimination de l'électricité statique, détection de fumée, protection contre le survoltage, analyse par fluorescence X

Droits de demandes en 2025-2026 = 3 695.44 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 3

Dispositifs de type 3 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Jauges à rétrodiffusion bêta, étalonnage, jauges fixes, jauges portatives

Droits de demandes en 2025-2026 = 7 390.87 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 4

Dispositifs de type 4 - Comprend l'équipement réglementé de catégorie II

Appareils à rayonnement - gammagraphie industrielle, irradiation : type autoblinqué, activation neutronique

Accélérateurs de catégorie II - recherche, diagraphe géophysique et irradiateur pour étalonnage médical

Irradiateurs de catégorie II - type piscine, type autoblinqué, étalonnage

Machine de curiethérapie de catégorie II - doses élevées, doses faibles et thérapie intravasculaire

Machines de curiethérapie de catégorie II

Droits de demandes en 2025-2026 = 11 086.32 \$

CERTIFICAT DE COLIS DE TRANSPORT

Heures d'activités de réglementation directes = heures réelles de travail

Taux horaire = 311 \$

Droits = nombre d'heures d'activités de réglementation directes × taux horaire + le coût des services professionnels ou spéciaux obtenus par la Commission en vertu d'un contrat

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2025-2026

DROITS FIXES

Article	Type de demande	Droits de demandes en 2025-2026
1	Demande de permis de transport de matières nucléaires autre qu'un permis de transport en vertu d'un arrangement spécial	615.92 \$
2	À l'exception de l'homologation d'un modèle de colis d'une matière radioactive sous forme spéciale, demande d'homologation d'un modèle de colis :	
	a) dont la valeur « A » (voir note) n'excède pas 1 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	9 854.50 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	3 264.32 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 231.81 \$
	b) dont la valeur « A » est supérieure à 1 mais n'excède pas 10 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	14 781.73 \$
52	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	4 927.25 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 231.81 \$
	c) dont la valeur « A » est supérieure à 1 mais n'excède pas 10 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	24 636.23 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	8 191.55 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 231.81 \$
	d) dont la valeur « A » est supérieure à 10 mais n'excède pas 100 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	17 245.36 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	5 727.94 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 231.81 \$
	e) dont la valeur « A » est supérieure à 10 mais n'excède pas 100 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	27 099.86 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	9 053.82 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 231.81 \$
	f) dont la valeur « A » est supérieure à 100 mais n'excède pas 3000 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	24 636.23 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	8 191.55 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 231.81 \$

DROITS FIXES

Article	Type de demande	Droits de demandes en 2025-2026
	g) dont la valeur « A » est supérieure à 100 mais n'excède pas 3000 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	34 490.73 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	11 455.85 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 231.81 \$
	h) dont la valeur « A » est supérieure à 3000 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	29 563.48 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	9 854.50 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 231.81 \$
	i) dont la valeur « A » est supérieure à 3000 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	39 417.98 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	13 118.80 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 231.81 \$
3	Demande d'homologation d'un modèle d'appareil à rayonnement	
	a) Type 1 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire supérieure à la quantité d'exemption mais inférieure à 10 fois cette quantité	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	1 847.83 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 231.81 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 231.81 \$
	b) Type 2 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire égale ou supérieure à 10 fois la quantité d'exemption pour : analyse minérale des os, détection du point de rosée, essais des composantes électroniques, jauges de carburant, imagerie à faible énergie, compteur à scintillation liquide, radioluminescence, détection et élimination de l'électricité statique, détection de fumée, protection contre les surtensions et analyse par fluorescence X	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	3 695.44 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 231.81 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 231.81 \$
	c) Type 3 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire égale ou supérieure à 10 fois la quantité d'exemption pour : jaugage à rétrodiffusion bêta, étalonnage, jauges fixes et jauges portatives	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	7 390.87 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	2 463.62 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 231.81 \$

DROITS FIXES

Article	Type de demande	Droits de demandes en 2025-2026
	d) Type 4 — Appareil d'un des types suivants :	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	11 086.32 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	3 695.44 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 231.81 \$
4	Demande d'homologation d'un équipement réglementé de catégorie II	
	(i) évaluation d'un nouvel équipement réglementé de catégorie II	11 086.32 \$
	(ii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie II semblable à un équipement réglementé de catégorie II homologué	3 695.44 \$
	(iii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie II identique à un équipement réglementé de catégorie II homologué	1 231.81 \$
5	Demande d'accréditation d'un opérateur d'appareil d'exposition	1 231.81 \$
NOTE : La valeur « A » correspond au nombre le plus élevé obtenu par division de la quantité de radioactivité dans le modèle de colis par la valeur de « A ₁ » ou de « A ₂ » au sens du <i>Règlement sur l'emballage et le transport des substances nucléaires</i> .		